http://montesquieu.ens-lyon.fr/spip.php?article3599



- Recherche - Comité de direction des Ruvres complètes -

Date de mise en ligne : jeudi 6 janvier 2022

Copyright © Montesquieu - Tous droits réservés

Copyright © Montesquieu Page 1/4

Compte rendu du Comité de direction Vendredi 3 mai 2013, ENS de Lyon (salle R 111)

Présents : Cecil Courtney, Rolando Minuti, Alberto Postigliola, Pierre Rétat, Philip Stewart, Catherine Volpilhac-Auger

Avancement de l'édition

Voyages

Le tome 10, qui a paru en décembre 2012, doit faire l'objet d'une présentation à Florence, que Rolando Minuti s'occupe de préparer, en prenant tous les contacts nécessaires avec les responsables du volume, Jean Ehrard et Gilles Bertrand, et les institutions (en particulier avec l'Institut culturel français de Florence).

Le projet d'Henriette Pommier d'une coédition de la Galerie du Grand-duc avec le Musée des Offices est rappelé.

Correspondance II

(t. 19, sous la direction de Philip Stewart et Catherine Volpilhac-Auger).

Des problèmes techniques (présentation des notes sur deux colonnes) ont retardé les épreuves, qui devraient être livrées par ENS-Éditions fin mai.

Les responsables du volume expriment la volonté de tout faire pour que ne se reproduise pas pour ce volume l'absence de coordination entre ENS-Éditions et Classiques Garnier qui a retardé la sortie du tome 10.

Le prix ne devrait pas dépasser 100 euros.

Date prévue de publication : décembre 2013.

Correspondance III

(t. 20, dir. Philip Stewart et Catherine Volpilhac-Auger).

Ce volume doit couvrir la période qui s'étend de l'envoi du manuscrit de *L'Esprit des lois* à Genève à la fin de 1750 (peut-être plus, si la matière n'apparaît pas assez riche pour faire un volume de 400 pages minimum). Outre Jens Häseler et Nadia Plavinskaia, collaborateurs très actifs du tome 19, l'équipe s'enrichira de la collaborations de relecteurs-contributeurs du tome 19, Isabelle Brancourt et Jean-Pierre Poussou ; la présence de ces historiens sera particulièrement précieuse. L'ensemble sera communiqué à Cecil Courtney pour relecture.

Copyright © Montesquieu Page 2/4

Réunion du 3 mai 2013

La réalisation de ce volume, qui devrait être prêt à la fin de 2014 pour publication en 2015, sera plus facile que celle du tome 19, pour lequel il fallait revoir entièrement les normes d'édition.

Le tome 21 (Correspondance IV) devrait être publié en 2016.

Extraits et notes de lecture II

(t. 17, directeur Rolando Minuti).

Ce volume devrait être remis à ENS-Éditions avant la fin de 2013, pour publication en 2014. Le point est fait sur certains textes qui sont à exclure (extrait de Pline, où C. Volpilhac-Auger a reconnu récemment la main de Jean-Baptiste de Secondat, l'extrait du « Commerce des Hollandais »), sur des textes qui sont encore attendus : notes marginales de l'*Algèbre* de Guisnée, des *Harangues de l'Académie française*. L'édition de ces dernières sont confiées à Philip Stewart.

Les relecteurs prévus sont Antony MacKenna (*Notes sur Cicéron*), Antonella Alimento (textes publiés par Christine Théré), Isabelle Brancourt (textes publiés par Christian Cheminade), Gianni Goggi (Brisson, Huet, Anson, Jamaïque), Claudine Poulouin (Bochart), Jacques Lebrun (Virgile, Homère, poème *Ite*, Recueil A). On s'interroge pour les extraits d'Hippocrate et de Galien, et pour les notes sur le cobalt.

Pensées

(t. 14-15, dir. C. Volpilhac-Auger). Ces volumes devront être relancés par une nouvelle réunion en novembre 2013. L'avancement de la Correspondance, qui s'est imposé comme prioritaire, n'a pas permis de leur donner l'élan souhaitable. Il est apparu néanmoins que la présence d'historiens était tout à fait nécessaire, tant sont nombreuses les allusions à des faits contemporains, qu'on risque de ne pas déceler.

L'Esprit des lois (imprimé)

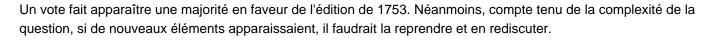
Cecil Courtney s'engage à donner la bibliographie au mois de novembre.

Une discussion s'engage sur le texte de base. Il est rappelé que le choix initial, celui de l'édition de 1748, est apparu intenable ; l'édition de 1750 est apparue nettement préférable. Caroline Verdier, qui avait établi le texte de 1748 avec en variantes les autres éditions, et qui avait signalé la difficulté, a travaillé à « inverser » le travail. Mais cette édition de 1750 ayant en fait consisté en trois tirages différents, on n'est toujours pas arrivé à un accord sur le choix du tirage à suivre ; chacun d'eux présente des faiblesses, et l'histoire n'en a toujours pas été tirée au clair.

C. Volpilhac-Auger propose une autre solution, à l'issue de ses travaux sur les éditions de L'Esprit des lois présentées dans Un auteur en quête d'éditeurs? Histoire éditoriale de l'oeuvre de Montesquieu (1748-1964) : Montesquieu semble bel et bien avoir envoyé des corrections pour la 4e édition publiée par « Barrillot & Fils », celle de 1753 ; ce serait donc la dernière édition publiée du vivant de l'auteur, avec ses corrections ; Cecil Courtney fait valoir de surcroît qu'il s'agit d'une édition in-octavo, dont la qualité est meilleure que celle des in-douze hâtivement imprimées à Paris en 1750. Mais C. Volpilhac-Auger doit reconnaître que sa proposition ne repose que sur une correction incontestable, tandis qu'Alberto Postigliola fait valoir que Montesquieu a dressé des cahiers de corrections fondés sur l'édition de 1750.

Copyright © Montesquieu Page 3/4

Réunion du 3 mai 2013



Copyright © Montesquieu Page 4/4